

Décret du 14 mars 2019 portant diverses dispositions relatives à l'organisation du travail des membres du personnel de l'enseignement

SERVICE À L'ÉCOLE ET AUX ÉLÈVES - MISSIONS COLLECTIVES

APPEL À CANDIDATURES

ÉTABLISSEMENT

École Hôtelière Provinciale de Namur (EHPN)

Adresse : Avenue de l'Ermitage 7 - 5000 Namur

INTITULÉ DE LA MISSION

Délégué en charge de la coordination pédagogique

NOMBRE DE PÉRIODES ALLOUÉES À LA MISSION

10 périodes, sous réserve du NTPP disponible sur base du calcul définitif communiqué par la FWB à l'école en début d'année scolaire.

DURÉE DE LA MISSION

Du 29 août 2022 au 07 juillet 2023.

Mission renouvelable chaque année scolaire.

FORMATION EXIGÉE

Enseignant

Maîtrise des logiciels informatiques courants, dont Excel

CONTENU DE LA MISSION

Le délégué est le collaborateur direct de la Direction de l'EHPN

Il assure la coordination pédagogique et organisationnelle pour l'ensemble de l'équipe

Préparation du travail

- Collecter les informations utiles pour détecter et analyser les causes racines des échecs
- Concerter l'équipe en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement à l'EHPN
- Constituer une base de données ressource sur les innovations pédagogiques
- Proposer à la Direction une politique explicite pour améliorer la qualité de l'enseignement et pour répondre au mieux aux besoins des apprenants

Mise en œuvre et suivi

- Assurer la mise en œuvre et le suivi de la politique définie ci-dessus
- Proposer et mettre en œuvre de nouveaux outils pédagogiques
- Construire et mettre à jour le référentiel de compétences qui assure l'intégration des programmes
- Développer la remédiation et intensifier la différenciation pédagogique en étant personne ressource
- Coordonner l'harmonisation d'épreuves transversales
- Fournir un conseil pédagogique aux élèves et collaborer avec les enseignants du "cours de méthodologie de travail"

- Suivre les différents décrets impactant la pédagogie et assurer leur implémentation
- Concerter la Direction sur les projets

Evaluation et suivi

- Évaluer régulièrement les résultats des actions mises en œuvre
- Proposer des ajustements, ou renforcements
- Établir un diagnostic

CRITÈRES COMPLÉMENTAIRES

Contraintes

- Disponibilité pour exercer sa mission selon les impératifs d'horaires
- Expérience pédagogique

Savoir

- Avoir une bonne connaissance de l'organisation de l'EHPN et des référentiels
- Avoir une bonne communication avec les collègues et la Direction
- Avoir une bonne connaissance de la langue française
- Savoir interpréter le "jargon" pédagogique
- Connaître et respecter les directives de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB)

Savoir-faire

- Maîtrise des outils informatiques
- Maîtrise des contraintes et attentes pédagogiques de la FWB et du Pouvoir organisateur

Savoir-être

- Être flexible et disponible
- Être organisé, minutieux et ordonné
- Être ponctuel
- Être respectueux du secret professionnel
- Respecter les échéances
- Faire preuve de proactivité et de responsabilité
- Savoir communiquer aisément avec tous les intervenants

Tout **renseignement complémentaire** au sujet de cette mission peut être obtenu auprès de :
Madame Dominique VAN DE WOESTYNE, Directrice de l'EHPN - 081 77 68 34

Les candidatures à cette mission doivent être adressées **par courriel** à l'adresse :

apef-statutaire@province.namur.be en mentionnant en objet "EHPN - Coordination pédagogique" et ce,
pour le vendredi 03 juin 2022 au plus tard.